

tenue sous la présidence de Monsieur PERNOT, assisté(e)
de Monsieur SEYTEL et Madame MARQUESUZAA, Conseillers
En présence de Monsieur POITREAU, Rapporteur public
Madame QUELOS, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2300058 RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL

Titre de l'affaire Etrangers - décision du 09/06/22 de classement sans suite de la demande de naturalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Maître HILD ANTOINE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet

02) DOSSIER N° 2302405 RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA

Titre de l'affaire Etrangers - arrêté du 03/11/23 portant refus de TS + OQTF 30j (Congo)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	EPOMA (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU JURA	

03) DOSSIER N° 2400043 RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA

Titre de l'affaire Etrangers - arrêté du 20/10/23 portant refus de délivrance de TS + OQTF 30j ()

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	B	Maître PERREY MAXIME (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2400028	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etrangers - arrêté du 07/12/23 portant rejet de la demande de TS + OQTF 30j (Tunisie)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	PERRIMOND (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet
05)	DOSSIER N° 2302399	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etrangers - arrêté du 14/12/23 portant OQTF sans délai (Algérie) + IRTF 1 an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	MOREAU BECHLIVANOU GEORGIA (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet
06)	DOSSIER N° 2302448	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Etrangers - arrêté du 04/12/23 portant rejet de la demande de TS + OQTF 30j (Cameroun) + IRTF 1 an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame O	ABDELLI - ALVES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE	
08)	DOSSIER N° 2400054	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etrangers - arrêté du 10/11/23 portant rejet de la demande de TS + OQTF 30j (Côte d'Ivoire)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître DRAVIGNY Amandine
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet

